

du Parlement Provincial et inspecteur d'écoles pour le district de Richelieu, est mort à l'Hôpital le 4 de ce mois. Pendant que nous écrivons ces lignes, la paroisse de Ste. Famille, en deuil, entoure la tombe de son curé bien-aimé, frappé de mort subite.

M. l'abbé Antoine Gosselin se rendait il n'y a que quelques jours, à Berthier pour célébrer le cinquante-unième anniversaire de prêtre du Revd Messire Gagnon, curé de l'endroit. Redescendu à Québec en compagnie de Sa Grâce l'Archevêque, il s'embarqua de suite pour l'île d'Orléans où il mourut dans la nuit. Le lendemain le glas funèbre annonçait à sa paroisse désolée qu'il avait cessé de vivre. M. Gosselin était né à Belœil mais sa famille était originaire de l'île d'Orléans. Il fit ses études, partie au collège de St. Hyacinthe, partie au collège de Montréal. Il a toujours porté un grand intérêt à la cause de l'éducation.

M. Decazes exprit donc le 4 de ce mois à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Breton d'origine et issu d'une noble famille de France dont plusieurs membres ont pris place dans l'histoire de leur pays, M. Decazes vint au Canada, en 1854, a continué ici ces nobles traditions de famille. Il a servi sa patrie d'adoption, d'abord comme membre du parlement, pour le comté de Wolfe et Richmond, en 1861, subséquemment comme Inspecteur d'école avec le plus entier dévouement. Nous nous rappellerons toujours avec plaisir ses discours parlementaires, si pleins de franchise et de hautes idées politiques. Nous le voyons encore, quittant son siège, placé à la droite de l'orateur, sous la galerie du Conseil Législatif et s'avancant en pleine lumière, jusqu'au milieu de la salle et là développant avec lucidité et chaleur les opinions politiques qu'il s'était formées lui-même, en dehors de tout esprit de parti. La Chambre écoutait avec un religieux silence cette parole suave, dont la prononciation toute Parisienne lui apportait comme un écho de notre vieille histoire. M. Decazes est croyons-nous le seul membre natif de France qui ait pris place dans notre parlement.

En septembre 1865, il fut nommé inspecteur d'école pour les comtés de St. Hyacinthe, Bagot et Rouville mais sa santé délabrée ne lui permit pas de remplir ces nouvelles fonctions avec une grande ponctualité, en dépit de son bon vouloir. Nous aimons néanmoins à lui rendre cette justice qu'il a fait tout ce que ses forces lui permettaient de faire et que tout ce qu'il a fait a été bien fait.

Il est mort, à l'âge peu avancé de 59 ans. Nul doute que les rudes travaux qu'il s'est imposés, comme colon entreprenant et comme membre du parlement n'aient considérablement diminué le nombre de ses jours.

Chrétien fervent, il a su préparer son âme au grand passage. Les Révdes. Sœurs de l'Hôtel-Dieu garderont longtemps le souvenir de sa piété édifiante et de sa douce résignation à la volonté de Dieu.

Son corps a été transporté à Damville où il repose à côté de son épouse, morte, il y a déjà plusieurs années. M. le ministre de l'Instruction publique, M. le Surintendant de l'Éducation, les officiers du département et quelques amis ont suivi le convoi funèbre de l'Hôtel-Dieu à la gare du chemin de fer.

M. Decazes laisse deux filles, mariées en France et deux fils, en Canada, tous deux doués de talents remarquables et sincèrement attachés à notre pays.

Que de deuils à la fois dans le monde entier. Le 19 septembre, Sir Frederick Bruce, ministre anglais à Washington et frère du regretté Lord Elgin, expirait à Boston, à l'âge de 52 ans après avoir parcouru une brillante carrière comme agent diplomatique de l'Angleterre chez divers peuples étrangers et dans les principales colonies de la puissance Britanniques. Ou le voit tour à tour Secrétaire Colonial à Hong Kong, en 1844, Lieutenant-Gouverneur à Terre-Neuve, en 1846, Consul-Général en Bolivie, en 1847; chargé d'affaires à Montevideo en 1851, agent diplomatique en Egypte, en 1853; Secrétaire de Lord Elgin, en Chine, en 1857; Surintendant du Commerce, en Chine, en 1859 et Ministre à Washington en 1865. Il avait mérité par ses services de recevoir le titre de Commandeur du Bain et la distinction de K. C. B. Dans un court séjour qu'il fit en Canada il y a déjà plusieurs années, nous avons pu admirer ses aimables qualités et ses talents réels. Aussi sa mort laisse-t-elle ici de profonds et sincères regrets.

La fille du célèbre navigateur Cook, Mme. Anne Rumsay vient de mourir à l'âge de 104 ans. Elle habitait Clochester, dans le comté d'Essex.

A Paris, la science, les arts et la politique ont fait aussi des pertes sensibles. Le poète Barthélemy vient de suivre son collaborateur Méry dans la tombe. M. Velpeau y suit M. Frousseau. M. Alexis Picard, architecte des Palais de Rambouillet et de Fontainebleau est aussi entrée dans sa dernière demeure, formée de quatre humbles planches. M. Achille Fould, l'un des plus célèbres financiers du monde et qui a été ministre à plusieurs reprises sous Napoléon III, vient à son tour de payer son dernier tribut à la nature. M. Fould est né à Paris le 17 novembre 1800. Fils d'un riche banquier Israélite, il put de bonne heure s'initier aux grandes transactions commerciales. Après s'être livré en amateur à l'étude des beaux arts, il se décida à entrer dans la vie politique en 1842. A la chambre, il ne traita que les questions de finance et d'économie. Lors de la révolution de février il accepta de bonne grâce les faits accomplis. Il fut nommé sénateur en 1852, et peu de temps après Ministre d'Etat. C'est en cette dernière qualité qu'il présida aux travaux préparatoires de l'Exposition de 1855 et à la réorganisation de l'Opéra comme administration d'Etat et à l'achèvement du nouveau Louvre.

Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus récentes.

CANADA.

Souvenir décennal de l'École Normale Laval, 1857-67. C. Darveau; Québec, 1867—brochure 74 pp.

Cet opuscule contient une rapide esquisse de l'histoire de l'École Normale Laval ainsi que la liste de ses professeurs et des élèves qui ont suivi les cours de cette institution durant les dix années dernières. Il est bon que nous laissions ainsi de temps à autre des jalons historiques sur notre route afin de rendre plus facile la tâche de ceux qui plus tard auront la mission d'écrire nos annales.

DOUTRE : les Lois de la Procédure Civile ; savoir, Texte du Code, rapport des codificateurs, autorités par eux citées, lois de faillite, règles de pratique des différents Tribunaux, principes et formules de procédure etc., etc., par M. Gonzalve Doutré, B. C. L., Avocat et Secrétaire du Bureau de la Province de Québec, précédé d'une préface par M. J. R. Lafrenaye, B. C. L., professeur de droit à l'Université McGill. Vol. I., publié à Montréal par M. Eusèbe Sénécal, Imprimeur-Editeur : 1867, 12mo. XCII-472 pp.

M. G. Doutré a un mérite incontestable et qu'on ne saurait trop louer, c'est l'énergie et la constance dans le travail. Il fournit en cela un bel exemple à la jeunesse canadienne qui malheureusement se montre trop peu disposé à le suivre. On a l'air de croire qu'il nous suffit de vieillir pour devenir des hommes. On se hâte de faire ses études de loi, de droit, de médecine etc. On se fait admettre dans une profession quelconque, puis on se laisse vivre. On ouvre volontiers sa porte pour que la fortune y entre en passant, mais on ne se donne pas la peine d'aller au devant d'elle. *Audaces fortuna juvat* disaient pourtant les anciens avec raison et cette vérité ne cesse pas de valoir son prix de notre temps. Il faut travailler, faire des efforts, tenter, lutter incessamment pour former son esprit comme son corps. A dire vrai les carrières sont faciles aujourd'hui, mais avec le développement intellectuel qui s'opère si rapidement sous nos yeux, le succès n'appartiendra bientôt plus qu'au mérite et au travail. Les veilles que la plupart de nos jeunes gens passent dans la dissipation M. Doutré les a consacrées à un ouvrage sérieux, à un travail de longue haleine, à une tâche ardue, mais il recueillera bientôt le fruit de son énergie et de sa persévérance. A part les connaissances qu'il a dû nécessairement acquérir en annotant et commentant le Code Civil de Procédure, connaissances qui lui seront d'une grande utilité dans l'exercice de sa profession, il peut déjà jouir d'une noble récompense dans les suffrages de toute la presse, de la Judicature et du Barreau qui ont accueilli son œuvre.

Le Code Civil de procédure devra former deux volumes de près de cinq cents pages chacun. Le premier volume de cet important ouvrage qui vient de sortir des presses de M. Eusèbe Sénécal contient les notes de MM. les Codificateurs et les renvois aux autorités sur lesquelles ils s'appuient, une introduction de M. Doutré dans laquelle il signale et explique clairement les changements opérés dans la loi par la publication du Code. Le rapport des codificateurs où les amendements qu'ils ont proposés à l'approbation de la législature et qui ont été adoptés sont indiqués, le statut et les proclamations qui concernent l'organisation de la commission et des travaux, et un appendice où se trouvent comprises les formes légales et les règles de pratique telles qu'admises dans les différents tribunaux du pays—en même temps que la manière de procéder sous l'acte de banqueroute et un index général.

LATOUR : Annuaire de Ville-Marie, suivi de recherches archéologiques et statistiques sur les institutions catholiques du Canada. Tome premier : Histoire des paroisses du Diocèse de Montréal, par L. A. Huguet Latour. Z. Chapleau, Libraire-Editeur, Montréal, 1867—12mo. 128 pp.

En parcourant notre grande histoire nous sommes étonnés de la vitalité de notre race, aussi bien que des hauts faits de nos pères, mais en lisant la petite brochure de M. Latour on découvre avec non moins de plaisir le secret de cette force dont M. Garneau a célébré l'éclat. *L'Histoire des paroisses du Diocèse de Montréal* nous montre le peuple canadien dans son rude berceau de feuillage, se formant à l'épreuve des plus durs travaux, renversant les forêts, chassant et bataillant, accomplissant leur tâche avec un courage indomptable. Les hommes ainsi formés devaient pouvoir résister à toute fatigue et devenir naturellement des héros dans l'occasion. Leur foi vive, leur fidélité aux préceptes de l'Eglise, leur soumission à la voix du prêtre leur donnait une vigueur morale qui leur faisait mépriser tous les dangers. Ils se considéraient ici comme des missionnaires destinés à propager la foi catholique parmi les barbares, et leurs travaux recevaient une double récompense devant les hommes et devant Dieu. Le premier volume contient l'histoire de la *Visitation de l'île du Pads, de St. Roch de l'Assommoir, de St. Hermas, et de Ste. Philomène*. Nous espérons que l'encouragement du public va permettre à M. Latour de continuer cette intéressante publication.

J. ROY : Explication du Code Civil du Bas-Canada ; 400 pp., in-8. Eusèbe Sénécal, Editeur.

Nous n'avons pu donner qu'un léger coup d'œil à cet ouvrage ; mais si nous jugeons de sa valeur intrinsèque par ses formes extérieures, nous pouvons lui présager un immense succès. M. Sénécal s'est réellement surpassé dans l'exécution de la partie typographique du livre.